

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0019777

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3921 Société : RAM 158512

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELHAJ EL Housine

Date de naissance : 01/07/1958

Adresse : BELHAJ

Tél. : 0625882540

Total des frais engagés : 1120,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR HASSAN CHEFFI
Médecin Généraliste
Rue 23, N° 69, Hay EL Qods en face
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi
CASABLANCA - Tél. : 022/37851

Date de consultation : 30/03/2023

Nom et prénom du malade : BELHAJ

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident, précisez les causes et circonstances :

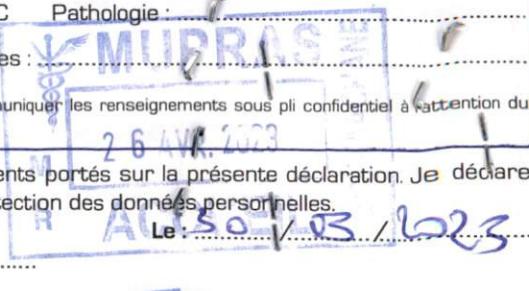
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 26 AVR 2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/03/2023	Op 2	150	150	DR. S. SAN CHEFFI Généraliste - 89, Hay El Ooba, 2ème étage, Sidi Bernoussi tel: 022.73.78.51

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur PHARMACIE FOUARAT Dr El Jamali Mohammed Soufik 23 Bd Al Fouarat Hay A. Dods C.C El Dods 2 Sidi Bernoussi Casablanca	Date 28/03/2023	Montant de la Facture Dr El Jamali Mohammed Soufik 920.70 23 Bd Al Fouarat Hay A. Dods C.C El Dods 2 Sidi Bernoussi Casablanca Tel 0522 66063
--	--------------------	---

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
du dialogue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
4702 06/24 259DH00	4702 06/24 259DH00	Lot N°: EXP.: PPV:	361.70

MATERIAUX MEDICAUX			
Nombre	AM	PC	IM
0	AVLOCARDYL 40MG CP SEC B50 P.P.V:41DH80	0	AVLOCARDYL 40MG CP SEC B50 P.P.V:41DH80
0	6 118000 010227	0	6 118000 010227

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS
DEBUT D'EXECUTION				DEBUT D'EXECUTION
FIN D'EXECUTION				FIN D'EXECUTION
CCEFFICIENT DES TRAVAUX				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan CHEFFI

Médecine Générale

Diplôme en Echographie
de l'Université de Montpellier
Diabète

Thérapie par l'énergie positive (reiki)

الدكتور محسن الشفيفي

الطب العام

دبلوم في التشخيص
العلمي بالصدى جامعة مونبلي
داء السكري
العلاج بالطاقة الإيجابية (الريكي)

Casablanca:

30/03/2023

D PHARMACIE FOUARAT HAJ Zahra

Dr E. Jamali Mohammed
25 Bd Al Fouarat Hay El Quds
Casablanca 23
Dr E. Dods 2 Sidi Bernoussi
Casablanca 23
259, 203
259, 203

X3 mely

36, 40x3

Andis

Once

PHARMACIE FOUARAT
HAJ Zahra
Casablanca 23
Dr E. Jamali Mohammed
Dr E. Dods 2 Sidi Bernoussi
Casablanca 23
259, 203

X3 mely

hij

au
General

AS

Av. Cardufos

ten

le
malle

X3 mely

259, 203

DR HASSAN CHEFFI
Médecin Généraliste
Rue 23 N°69 Hay El Quds en face
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi
Casablanca
الرقم 23 هو القيس (فاطمة الزهراء) سيدى البرنوصي - الدار البيضاء
Rue 23 N°69 Hay El Quds en face
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi
Casablanca
الهاتف: 05 22 73 78 51

زنقة 23 هو القيس (فاطمة الزهراء) سيدى البرنوصي - الدار البيضاء
Rue 23 N°69 Hay El Quds en face
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi
Casablanca